



ASSOCIATION "COLLECTIF LE VENT TOURNE"

Association loi de 1901

6, rue de la République, 66 000 PERPIGNAN

Sites Internet : <https://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne>
<https://www.facebook.com/collectifleventtourne66/>

Courriel : collectifleventtourne66@gmail.com



Le 14 mars 2022

Monsieur Etienne Stoskopf
Préfet des Pyrénées-Orientales

Objet : cartographies éoliennes/ travaux en cours

Référence : circulaire du 26 mai 2021

Monsieur le Préfet,

Nous avons eu connaissance de cartes départementales établies par la DREAL Occitanie décrivant par un jeu de codes couleur des zones favorables à l'éolien.

Ces cartes auraient été envoyées à la ministre en fin d'année sans que nous ayons pu réagir et donc malgré l'engagement de se revoir pris à la réunion de concertation du 1er décembre 2021 au Campus Mailly à Perpignan. Selon nos informations elles ont été accompagnées d'un rapport d'étape dont nous souhaitons prendre connaissance.

Il ressort par ailleurs d'un entretien téléphonique avec le Directeur-adjoint de la DREAL, Mr Sébastien Forest, que les prochaines réunions de concertation seraient reportées à la fin de l'été, donc après les élections, à la demande de la ministre.

Il est ainsi apparu que les services continuent de travailler à cette cartographie sans que nous ayons voix au chapitre et que nous puissions argumenter sur le fond autour des points sensibles évoqués dans cette réunion que vous avez bien voulu présider.

Nous avons aussi formulé des demandes d'information et de concertation très précises laissées par écrit auprès de MM. Xavier Prud'hon (DDTM) et Laurent Denis (DREAL UT 11-66) lors de la réunion du 22 novembre 2021 de notre association Collectif Le Vent Tourne et l'association Préservons le Fenouillèdes avec ces deux représentants des services de l'Etat. Nous en souhaitons un retour.

Nous ne comprenons toujours pas le sens de cette cartographie, dès lors qu'il semble en ressortir que ces zones de projets sont les souhaits, désirs et démarches commerciales, déjà et souvent très anciens des promoteurs de l'éoliens, sans tenir compte de la réalité des territoires, ni des positions et votes des élus locaux, des SCOTS, du projet UNESCO des citadelles du vertige, des Communautés de Communes, ni des associations tel qu'argumenté à cette réunion du 1^{er} décembre.

Quoi qu'il en soit, des enjeux élevés sont attachés à ce que l'établissement d'une cartographie favorable et non favorable, soit effectué dans un ordre excluant toute précipitation et incluant au contraire une pesée et prise en compte appropriée de nos propositions, un processus qui serait ainsi porteur d'un climat de confiance.

Pour les populations rurales que nous représentons, après des années de lutte stressante et ruineuse contre des projets dépourvus de garanties environnementales sérieuses ou présentant des impacts élevés au plan de l'attractivité de nos petits pays et plus généralement de notre département, un tel climat de confiance est plus que jamais souhaitable.

Nous aimerions donc, dans cet esprit et dans la mesure où les services poursuivraient leurs travaux, que la concertation que vous avez engagée se poursuive, comme cela semble être le cas dans d'autres départements.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'accepter l'assurance de notre haute considération.

Marie Noëlle Moly
Présidente

